

Le Mot du Maire.



En ce début d'année, et au nom de toute l'équipe municipale, j'ai le plaisir de vous souhaiter tout le bonheur possible et la

santé en particulier.

En ce qui concerne la situation économique, il y a beaucoup d'incertitudes mais il faut rester optimiste.

Nous avons la chance d'habiter dans un pays rude, qui se mérite, mais dans un environnement agréable.

Ce bulletin est un peu différent des autres.

Vous trouverez un article sur la vie municipale et les réalisations effectuées.

Dans un autre, j'essaie de répondre simplement à des questions que tout le monde se pose sur le fonctionnement d'une commune.

Cette fois, c'est le budget, dans les bulletins suivants : les sectionaux, le cadastre, les forêts pourront être abordés.

Un autre article reprend les sujets historiques dans le même esprit que ceux que faisait Mr Fayard. Le concours de tout le monde est souhaité.

Déjà 9 mois.

L'idée générale de notre action a été d'informer, d'expliquer, de répondre aux questions pour lesquelles vous souhaitiez des réponses.

Les visites dans les villages en sont un exemple.

Le but est le contact direct sur le terrain pour parler des problèmes quotidiens.

Nous avons toujours été bien reçus. Parfois les discussions ont été animées.

Nous pensons avoir écouté, fourni des réponses lorsque c'était possible, examiné les demandes,

réalisé rapidement certaines, d'autres le seront dans un délai annoncé.

En 2009, nous allons continuer cette démarche : le bourg en plusieurs fois, Fafournoux, etc. ... et repartir du début quand nous aurons vu tout le monde. Cela permettra de vérifier si nous avons tenu nos promesses.

Nous avons annoncé en début de mandat que nous voulions avoir du recul avant de nous lancer dans des investissements lourds.

Cette réflexion a été menée collectivement par le Conseil pour arriver à des évidences.

En 2009, un effort sera fait pour optimiser le réseau d'eau potable.

Nous avons la chance d'avoir une ressource précieuse, gérée par une régie communale il faut conserver cette organisation

D'autre part, avec la mise en place du Service Assainissement Non Collectif par la Communauté de commune, l'actualisation de notre schéma d'assainissement est impérative.

Nous allons entreprendre une démarche de faisabilité pour l'utilisation d'une chaufferie bois pour la mairie, l'école, les appartements et la salle des fêtes en utilisant si possible, la ressource de nos forêts, communales ou autres.

Je termine par des remerciements :

- aux employés de la commune pour leur travail de qualité,
- aux enseignantes pour leur motivation et leur efficacité,
- aux conseillers pour leur aide,
- au site internet qui fait connaître très loin notre commune,
- et enfin aux Volorois qui pendant ces neuf mois ont été sympathiques avec leur maire.

Bernard GIRAUD

Le Maire Explique

Le Budget

Comment ça marche ?

Les Budgets de la commune
La commune gère plusieurs budgets
Le Budget général
Le Budget de l'eau
Le Budget du CCAS (centre communal d'action sociale)
Le Budget de la section de Sugier la Bourlétie

Examinons le Budget général

Le budget général qui va permettre de faire fonctionner la commune comme un foyer avec des recettes et des dépenses

Ce budget se divise en deux parties

1 Le fonctionnement :

pour les dépenses :

ce seront les achats de combustible, les travaux d'entretien de la voirie ou les réparations sur les bâtiments appartenant à la commune, le débroussaillage, le déneigement, les impôts, car une commune paie des impôts comme un particulier, les charges de personnels, les assurances, les contributions à des organismes (le SDIS service départemental d'incendie et de secours) les intérêts d'emprunts etc....

Pour les recettes

La fiscalité reversée,

Les diverses dotations dont le montant est déterminé par rapport aux spécificités de chaque commune, les revenus de la location des immeubles, les coupes de bois dans la forêt communale etc....

En fin d'année, comme dans une famille, si les recettes sont supérieures aux dépenses il est possible de mettre en œuvre des projets.

2 L'investissement

Dans cette partie sont prévues aussi des dépenses et des recettes

Les Dépenses : Ce sont les projets que la commune réalise et qui vont rentrer dans le patrimoine de celle-ci Achat de foncier, construction de bâtiments, achat de matériel (voirie, informatique) Les remboursements d'emprunts etc ...

Les recettes sont constituées :

par un virement du budget de fonctionnement lorsque celui-ci dégage un excédent, les subventions qui peuvent être de l'Etat, du Conseil Général, du Conseil Régional, de l'Europe, de divers organismes, les opérations patrimoniales, les reversements de la TVA



Qui fait Quoi ?

Au mois de mars en fonction des résultats de l'année précédente et des projets, le Conseil municipal vote un budget primitif pour l'année en cours

Le Budget est très encadré

Il va être géré par le maire sous le contrôle du conseil municipal et du percepteur.

Le maire ne peut engager la commune que dans les limites fixées à l'avance par le conseil municipal

Exemple

Des travaux de réparation de bâtiments sont commandés par le maire à un artisan.

Le montant de ces travaux doit être prévu au budget primitif voté.

Le travail étant effectué et conforme, lorsque la facture est présentée, un titre comptable est établi par la secrétaire, signé par l'ordonnateur (le Maire) puis transmis à la perception pour paiement. Le Percepteur (receveur communal) vérifie que la dépense est prévue au budget puis effectue le paiement.

La commune n'a pas le pouvoir de payer directement une dépense.

En fin d'année les comptes sont arrêtés sous forme de Compte administratif en ce qui concerne la gestion du Maire et de Compte de gestion pour le percepteur.

Il est évident que ces deux comptes d'origine et de suivi différents doivent être identiques.

Ils sont soumis à l'approbation du conseil municipal.

Le maire ne votera pas pour l'approbation du compte administratif.

Les renseignements ci-dessus sont très simplifiés mais il est possible d'obtenir des explications complémentaires auprès du Maire

Les Budgets sont consultables en Mairie, c'est un droit

Un peu d'histoire : Le blason de Vollore-Montagne.

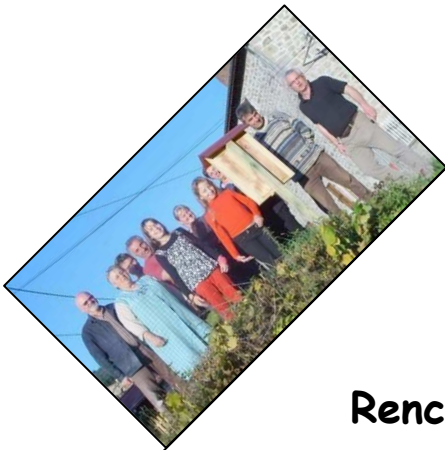


Création des Armoiries de la commune et adoption par le conseil municipal le 13 mars 1955.

Les sapins rappellent les bois environnants, et le pont symbolise le ruisseau " Le Trinquart " qui traverse la commune. Quant au lion, il est emprunté aux armes des Montboissier (très ancienne seigneurie de Cunhat avant l'an mil) et des Montmorin de Saint-Herem (qui furent seigneurs de Vollore de 1581 jusqu'à la révolution). On le trouve également sur les bornes armoiriées des Bois de l'Ermitage.

Vie Municipale

Le Conseil Municipal :
Se déplace,
Se présente,
Ecoute,
Propose.



Rencontre avec les habitants

Des rencontres dans les villages de Marsal, Lodigerie, Sugier, Pamole, La Chevalerie, Archimbaud, Bournier, Bourdillon ont eu lieu avec le conseil municipal.

Le but de ces rencontres est de se rapprocher de la population, écouter les souhaits des habitants et d'essayer de les satisfaire dans la limite du possible



L'eau

Le réseau d'eau potable du bourg de Vollore date de 1957.

En 2008 nous avons eu 3 incidents importants dont le remplacement du compteur général au départ du réservoir du Verdier

La priorité pour 2009 sera donc un diagnostic de notre réseau et la mise en place dans un premier temps de compteurs divisionnaires et de vannes permettant de déceler plus rapidement les pannes et surtout de ne couper l'eau que sur la partie du réseau concernée pendant les interventions.

Voirie

Les travaux de voirie réalisés actuellement bénéficient des subventions obtenues par l'ancienne municipalité.

Ils s'effectuent à Bournier, le plan d'eau vers Bourdillon, et la Briasse

Ils sont réalisés par l'entreprise APPIA.

La première phase est terminée, la couche de finition sera faite au printemps après stabilisation. Le coût de ces travaux est de 71000 € dont 45% de subventions accordées par le Conseil Général.

Communication Information

Un effort particulier a été apporté à la diffusion des informations concernant le travail du conseil municipal (affichage dans le bourg et sur les panneaux mis en place dans les villages, journal, site internet de Michel Mense).

Il est rappelé que le point de dépôt du verre a été déplacé au pont de la Guelle.

Tourisme

La mise en place de petites randonnées autour de Vollore a connu un succès certain.

Les 4 randonnées proposées ont nécessité la distribution de 400 photocopies d'itinéraires pour la saison 2008.

Pour l'été 2009 des parcours à thèmes seront mis en place. 1 par semaine en juillet et aout en supplément des randonnées.

Vie Sociale



Quelques nouvelles de l'école.

L'école de Vollore-Montagne accueille cette année, depuis le 2 septembre, 33 élèves répartis en 2 classes.

La classe des petits, avec Mme Dajoux aidée de Mme Sarry, compte :

- 3 élèves en Toute Petite Section de Maternelle,
- 4 en Petite Section de Maternelle,
- 8 en Grande Section de Maternelle

- 2 en Cours Préparatoire

La classe de Mme Joblin-Dogilbert (les grands), compte :

- 6 en Cours Elémentaire 1
- 2 en Cours Elémentaire 2
- 5 en Cours Moyen 1
- 3 en Cours Moyen 2

Photo de classe
supprimée

Pour cette nouvelle année scolaire, 3 projets particuliers ont marqué le début de l'année.

- Tous les jours, de 12h45 à 13h15, des séances d'aide sont proposées par les enseignantes aux élèves qui en montrent le besoin. C'est sous cette modalité en effet que s'est mise en place la dernière réforme de l'Education Nationale, qui vise à remplacer les cours du samedi matin par 2 heures hebdomadaires d'aide personnalisée.
- Tous les vendredis matins, de 9h15 à 9h45, les élèves de CE2, CM1 et CM2 bénéficient de cours d'Anglais à distance par un programme de visioconférence. Une enseignante qualifiée en Anglais, Mme Fabienne Rappe, basée à l'école de Dorat, dispense un cours d'Anglais en simultané pour 8 écoles du Puy-de-Dôme (dont Vodable-Montagne). Nos élèves participent alors au cours par l'intermédiaire d'une caméra, d'un ordinateur portable, d'un grand écran et d'une connexion Internet suffisante (ADSL). Ces séances sont ensuite reprises et approfondies en classe avec Mme Joblin-Dogilbert. Ce programme, qui nécessite de nombreuses installations matérielles, a été possible grâce à la volonté de la Mairie et à une subvention de l'Education Nationale.

- La semaine du 6 au 10 octobre, l'ensemble des élèves de l'école a pu participer à une « classe rousse ». En effet, cette semaine là, nous sommes partis à Montboissier, en classe transplantée, pour travailler sur deux domaines particuliers : l'orientation et la découverte de la forêt et de ses activités.

Photo de classe
supprimée

Si cela vous intéresse d'en savoir un peu plus, vous pourrez trouver, dans le journal de l'école « Le Petit Montagnard » qui sort en janvier, les textes des enfants qui racontent ce voyage, et la vie de l'école en général.

Sur ces nouvelles, je vous présente tous mes vœux pour cette nouvelle année, Mme DAJOUX.

LA GAZETTE DES MONTAGNARDS.

LA GAZETTE DES MONTAGNARDS

Dans le précédent Bulletin municipal n° 26 de Mai 2008, nous vous avons informé de la création, en octobre 2007, du site INTERNET intitulé « LA GAZETTE DES MONTAGNARDS » et dont l'adresse est : www.vodable-montagne.org

Depuis mai 2008, la progression des visites n'a cessé de croître, pour atteindre à l'heure actuelle une moyenne de 3.750 visites/mois sur le dernier trimestre 2008.

Entre le 01/10/07 et le 31/12/08, le site a été visité 34.351 fois par 23.688 visiteurs, provenant de 1.695 villes réparties dans 93 pays ou territoires (30.056 visites proviennent de la FRANCE, via 871 villes).



L'on peut espérer qu'un petit pourcentage des visiteurs « virtuels » se transformera en visiteurs « en chair et en os » !

Si vous souhaitez apporter votre contribution au développement de ce site INTERNET, elle est la bienvenue.

Si vous avez des textes, des photos, des illustrations et autres documents en rapport avec Vodable-Montagne et ses environs, n'hésitez pas à contacter Michel MENSE à FAFOURNOUX :

Téléphone : 04 73 53 79 05

E-mail : michel.mense@vodable-montagne.org

Réunion de la CCMT.

Les élus de la Communauté de Commune de la Montagne Thiernoise se sont réunis le jeudi 05 juin 2008 à Vodable-Montagne.



Sous la présidence de M^r RODIER, cette réunion s'est terminée par un apéritif dinatoire offert par la municipalité de Vodable-Montagne.

Exposition du patrimoine coutelier en montagne thiernoise.



Cette exposition a eu lieu entre le 01/11 et le 11/11/2008 à la salle de l'école où elle a rassemblé 80 visiteurs.

Vie Associative.



Nature Attitude.

Ayez la Nature Attitude !

Notre campagne est de plus en plus fréquentée que ce soit par les engins motorisés, les marcheurs, les vététistes, les chasseurs, les cavaliers, les ramasseurs de champignons...Le plaisir de profiter de notre nature à un prix : celui d'un comportement respectueux. Elle est trop belle et il serait navrant d'avoir à poser des panneaux d'interdiction, d'avoir à fermer des chemins, d'avoir à appliquer une réglementation trop stricte c'est à dire de l' « urbaniser » .

Cette Charte s'étend Communautés de Montagne Thiernoise, une partie des Montagne d'Olliergues, du Pays d'Isable, du Pays Loire Forez et des Communes telles que



sur un territoire défini par : les Communes du Pays d'Urfé, de la des Montagnes du Haut-Forez et Communautés de Communes de la Bourbonnaise, du Pays de Courpière, du Vals d'Aix et d'Astrée, de l'Agglomération communes hors Communautés de St Rémy sur Durolle, Les Salles...

Des codes de bonne d'autres régions, mais rien n'avait été fait jusque-là sur ce secteur. Cette démarche originale qu'est la « Charte Nature Attitude » s'adresse à l'ensemble des usagers loisirs. Sans prétention, elle rappelle quelques idées de base très simples :

conduite existent déjà dans

- Respecter les autres utilisateurs et les riverains,
- Respecter les espaces naturels, les propriétés privées et les cultures,
- Respecter l'environnement : ne laissons pas de traces de notre passage (rubalises, ornières, cartouches...),
- Protéger ce patrimoine collectif et le partager.

Cette Charte est disponible à l'Office de Tourisme de Noirétable.

La nature est notre plus grande richesse, protégeons la et partageons la

Team Vologne-Montagne. Président : Yves GOUTTEGATAS

Le TEAM M.X. VOLLORE organise son bal annuel le dimanche de Pâques (12 avril) à la salle de l'avant-garde le, pour aider son pilote Yannick GOUTTEGATAS pour la saison à venir.





Cette année Yannick à pour objectif les Championnat de France et d'Auvergne de MOTOCROSS et de SUPERMOTARD.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles pour leur aide et les personnes qui viendront à notre manifestation.

Les Pompiers. Chef de corps : Robert VILLENEUVE



Centre d'intervention de VOLLORE-MONTAGNE

Le Centre d'Intervention de Vollore a réalisé 17 interventions dont 68% sont des secours à personnes, 12% sont des feux et 20% sont des opérations diverses. Il compte dans ces rangs 13 sapeurs qui, tout au long de l'année, suivent des formations pour être à tout moment opérationnels.

Ainsi Coralie Vialle, dernière incorporée au centre a obtenu le diplôme de Premier Secours niveau 1 et 2.

Christelle Provenchère a obtenu le permis poids-lourd.

Fabien Dubost a obtenu le diplôme de Premier Secours niveau 1 et 2 et l'attestation de Secours A Personne niveau 1. Il a été nommé deuxième adjoint du centre (chef de corps : Robert Villeneuve, 1er adjoint : Nicolas Villeneuve).

Nicolas Villeneuve a obtenu l'attestation de Secours A Personne niveau 1 et le diplôme de Conducteur Tout -Terrain.

Le 19 Avril a eu lieu le Parcours Sportif des Sapeurs Pompiers à La Monnerie le Montel. Robert Villeneuve a participé à l'épreuve du 100 m mais n'a pas fait le parcours à cause d'un claquage. Nicolas Villeneuve et Fabien Dubost ont participé et au parcours et Nicolas au 1000 m en plus.

Le 14 juin était la journée des Sapeurs Pompiers à Clermont Ferrand où Coralie Vialle, Fabien Dubost et Robert Villeneuve représentaient le CI de Vollore-Montagne.

Cette année les sapeurs auront pour rendez-vous le Parcours Sportif à Arlanc le 18 Avril 2009 et le Défilé de la journée des Sapeurs Pompiers.

Le centre d'intervention est à la recherche de volontaires, si cela vous intéresse veuillez contacter Robert Villeneuve au 04-73-53-78-65 ou Fabien Dubost au 06-50-38-93-59.

Le Foot. Président : Julien MARCHAND



BILAN DE L'A.S.VOLLORE MONTAGNE

Le club compte cette année 20 joueurs licenciés encadrés par 7 dirigeants.

Le 23-08-08 l'AS.V.M. a organisé un tournoi triangulaire où étaient invitées les équipes de Palladuc et Laprugne (03)

Le classement : 1^{er} Palladuc 2^{ieme} Laprugne 3^{ieme} Volllore Montagne

Le 27-09-08 Un repas "choucroute "animé par Record Musette a réuni environ 150 convives dans la salle de l'Avant Garde.

Le 13-12-08 L'A.S.Volllore Montagne a aussi organisé un concours de belote où s'affrontèrent 12 doublettes.

Le programme de 2009

Fin août : Tournoi de foot au stade

Fin septembre - début octobre : Repas dansant à la salle de l'avant garde.

Début Décembre : Concours de belote

Résultats :

A la mi-saison, en championnat le club est deuxième avec 27 points (6 victoires, 1 match nul et 1 défaite).

En coupe :

Challenge Eugène Seniquette

A.S.V.M 5-1 DORAT FC 1 le 21-09-08

A.S.V.M 0-1 MOISSAT AS 1 le 19-10-08



Challenge Camille Ballet

ARLANS US 1 3-0 A.S.V.M le 23-11-08

Toute l'actualité et tous les résultats de l'A.S. Volllore Montagne sont visibles sur www.volllore-montagne.org.

Le COVM. Présidente : Laetitia ROUX

Bienvenue aux nouveaux habitants !!!!

La bannière est mise chaque année pour nos nouveaux habitants et nos jeunes mariés.

Celle-ci est préparée par les membres du COVM et plantée gracieusement par de nombreuses personnes. Cette année elle aura lieu le



28 février 2009. Cette soirée ouverte au public est l'occasion d'un moment agréable et festif autour du « Fougat »

Le beau temps était de la partie pour la traditionnelle fête du 14 juillet. Le week-end a débuté par le bal du 14 juillet le samedi soir, s'est poursuivi par le repas où 150 convives étaient rassemblés le lundi midi et s'est terminé par un magnifique feu d'artifice sur le plan d'eau de Vollore-Montagne. Tout fut apprécié.



Toute bonne volonté sera accueillie chaleureusement dans le COVM pour les diverses manifestations de l'année

Le Moto-Club du Trinquart. Président : Gregory FAYARD.

MOTO CLUB DU TRINQUART

Le Moto Club du trinquart est constitué de 25 membres actifs.

L'association a au programme pour 2009 plusieurs activités :

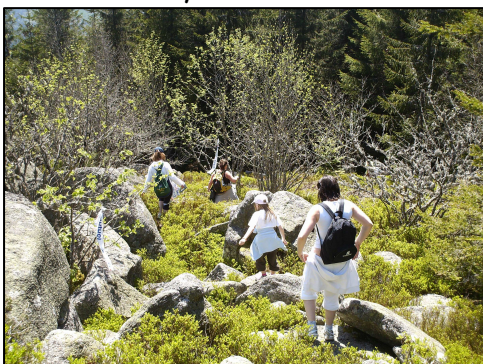
- Randonnée entre adhérents le dimanche matin
- Echange avec le Moto Club Rouergat (Villefranche de Rouergue - Aveyron). Le MC Rouergat est reçu pour découvrir la région au mois de mai et le Moto Club du trinquart est invité à l'automne pour visiter l'Aveyron.
- Journée Nature Attitude en Septembre
- Soirée dansante (Bal ou autres ?? non définis pour l'instant) le samedi 10 Octobre
- Randonnée hivernale en Décembre
- Repas de fin d'année en Novembre ou Décembre



Amicale Laïque. Présidente : Edith CHOMETTE.

Théâtre : "HAUTES ÉTUDES COMMUNALES"

Après cinq mois de répétition, la troupe de théâtre amateur de Vollore a fait salle comble pour les trois représentations de cette comédie en trois actes de Dany Toussaint.



Randonnée : VIRÉE DES DRUIDES

Le 11 Mai 2008, a eu lieu la 11 ème Virée des Druides et comme à son habitude, elle a eu un vif succès.

Il faut bien reconnaître, que le soleil était exceptionnellement présent.

Cette année les trophées ont été remportés par le Comité de La Renaudie (marche) et par le Club des Bois Noirs (VTT).

Le club des myrtilles. Président : Alain AUBERT



Chasse Communale de Vollore-Montagne. Président : Patrick COUTURAUD

Le saviez-vous ?



Quand nous parlons de la chasse, nous voyons aussitôt : Sangliers, Chevreuils, Petit gibiers : faisans, bécasses, lièvres, mais nous pensons guère aux gibiers dit « Nuisibles » : Renards, Blaireaux.

La Société de Chasse Communale de Vollore-Montagne pratique également :

Tous les dimanches de février des battues aux Renards (20 renards tués durant la dernière saison de chasse).

Des déterrages de Renards ou Blaireaux (7 blaireaux pour la dernière saison de chasse) avec l'aide de l'équipage : Rallye de Chabany.



Si vous connaissez des terriers près de chez vous, faites le nous savoir. Avec tous nos remerciements.

La Société de Chasse

CALENDRIER DES ASSOCIATIONS DE VOLLORE-MONTAGNE

| MOIS | SALLE DE L'ECOLE | SALLE DE L'AVANT GARDE | LE BOURG |
|-----------|-----------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|
| FEVRIER | | | 28/02 COVM Bannière et Fougats |
| MARS | 7/14/15/03 Amicale Laïque Théâtre | 29/03 Chasse VM Tripes | |
| | 21/03 Commémoration Algérie | | |
| AVRIL | 13/04 COVM Tripes | 12/04 Team MX V.M Bal | |
| MAI | 8/05 Commémoration | 31/05 Amicale L. Virée des Druides | |
| JUIN | 26/06 Amicale L. Fête des Ecoles | | |
| JUILLET | 14/7 Municipalité Commémoration | 12,13,14/07 COVM Fête au Pays | |
| AOUT | | | 29/08 ASVM Tournoi de Foot |
| SEPTEMBRE | | 26/09 ASVM Repas Dansant | |
| NOVEMBRE | 11/11 Commémoration | | |
| DECEMBRE | 17/12 Amicale Laïque Père Noël | 12/12 ASVM Concours Belote | |
| | 16/12 Club les Myrtilles Réunion | | |

Vie D'autrefois.

HISTOIRE DE SUGIER :

(Altitude 985 m)

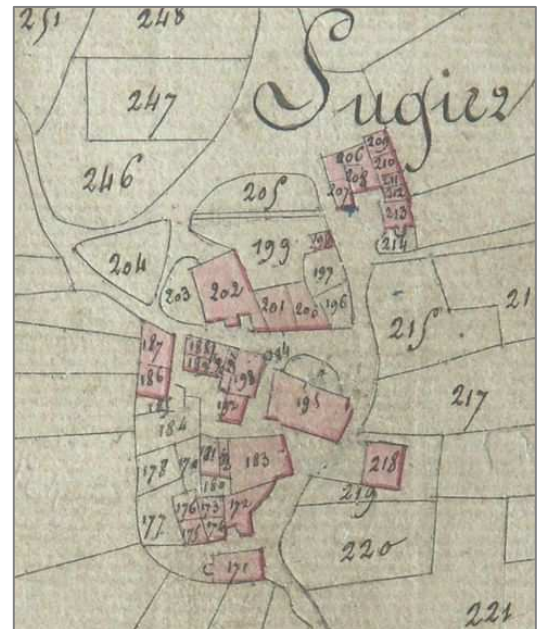
Nous avons décidé de commencer cette rubrique par SUGIER, car en l'an XIII du calendrier révolutionnaire (1805) ce village était le plus peuplé de notre commune avec 120 habitants , alors que la CHAPELLE TRINQUART (le centre bourg actuel) ne comptait que 16 habitants !



A ce propos, c'est en 1647 que Gilbert-Gaspard de Montmorin de Saint-Hérem, Seigneur de Vollore, fit fondation de la Chapelle de Sainte-Agathe construite le long du vieux chemin de Vollore à Bourdillon en un lieu complètement isolé dit " Trinquant ". C'est cette chapelle qui prendra ultérieurement le nom de Chapelle Trinquant.

Aujourd'hui le village le plus peuplé est MARSAL avec 24 habitants, contre 18 pour SUGIER et 85 pour le bourg.

SUGIER en 1810 (Cadastre Napoléonien) :



| N° de parcelle | Nom du propriétaire | Type de Construction |
|----------------|----------------------------------|--------------------------|
| 171 | } | Maison, Grange et écurie |
| 173 | } SUGIER Pierre, dit « Le Gros » | Ecurie |
| 175 | } | Grange |
| 172 | } | Masure |
| 218 | } SUGIER Maurice | Maison, Grange et écurie |

| | | |
|-----|--|--------------------------|
| 174 | CHEVALERIAS Joseph | Maison |
| 176 | RONGIER Françoise | Grange |
| 181 | RAPE Jean | Maison et écurie |
| 182 | MALLET François | Maison |
| 183 | SUGIER Antoine | Maison, Grange et écurie |
| 186 | ARCHIMBAUD Jean | Maison |
| 187 | DECOMBAS Georges | Maison, Grange et écurie |
| 188 | MORANGE François | Maison |
| 189 | CHASSAGNE Antoine | Maison |
| | { CHASSAGNE Antoine | |
| 190 | Indivision { SUGIER Jean, dit « Béga » | Grange |
| | { MORANGE François | |
| 191 | SUGIER Jean, dit « Béga » | Grange et écurie |
| 192 | } | Ecurie |
| 195 | } SUGIER Claude, dit « Paysan » | Maison et écurie |
| 193 | } | Maison et écurie |
| 211 | } CHONY François, dit « Mazet » | Masure |
| 198 | } | Grange |
| 207 | } SUGIER Jean, dit « Maillot » | Maison |
| 209 | } | Grange et écurie |
| 212 | } | Grange |
| 200 | GOUTTEGARU Benoit | Maison, Grange et écurie |
| 201 | } | Maison, Grange et écurie |
| 206 | } POUZET Etienne | |
| 202 | GARET Etienne | Maison, Grange et écurie |
| 208 | SUGIER Jean, dit « Bazane » | Maison, Grange et écurie |
| 210 | GUETTE Etienne | Masure et écurie |
| 213 | SUGIER Jacques | Maison et écurie |

LES ECOLES

Pendant un siècle (de 1884 à 1985) SUGIER eut sa propre école.

Le 16 décembre 1883, le conseil municipal décida à l'unanimité d'ouvrir une école à SUGIER, dans le bâtiment (aujourd'hui rénové) qui fut ensuite l'atelier d'Adolphe COURPIERE :

A son ouverture, elle accueillit 47 élèves habitant SUGIER et les villages environnant.





En 1904, le bâtiment étant en mauvais état, le conseil municipal décida d'ouvrir une nouvelle école :

En 1957, cette école comptait 52 élèves répartis en deux classes qui fonctionneront jusqu'en juin 1967, puis le nombre d'élèves diminuant elle fermera en 1985.

En 1959 Nicole GUYONNET fut nommée et pour y exercer jusqu'en juin 1963. Ci-contre la photo des élèves en 1961.

Vous reconnaissez-vous ?



L'école de SUGIER accueillait alors des enfants de SUGIER, LAVORT, RICONDU, MONTBOUT, LA BOURLETIE, LA GRANGETTE, mais aussi de ROSSIA et D'ARCHIMBAUD.

Pendant la 2^{ème} guerre mondiale des bals étaient organisés tous les dimanches chez Mr CHASTEL, chez Mme Andréa CHEBANCE ceux-ci étaient annoncés par le garde-champêtre le dimanche matin. Toute cette jeunesse venait alors de Vologne, de Viscomtat, de la Chamba et de la Chambonnie.

Dans les années 50 et 60 on trouvait à Sugier deux cafés, deux épiceries, une cabine téléphonique (voir le bulletin municipal n° 5) et beaucoup d'activités professionnelles : maçons, fabricant de chaises, cantonniers, 8 fermes, des scieurs de long et des débardeurs

Paroles d'Habitants.



Eau Secours

Texte de Dominique FAYARD

En 2007 il est tombé environ 1000 litres d'eau de pluie au m² sur la période mi Mai à début Novembre soit en moyenne 5,8 litres au m² par jour.

En 2008 il est tombé environ 859 litres au m² sur la même période soit en moyenne 4,5 litres au m² par jour.

En comparaison le débit d'une source du village de Bourdillon mesuré sur plusieurs années donne en litre :

- 2005 : 8 litres mn soit 11520 litres/jour
- 2006 : 15,75 litres mn soit 22680 litres/jour
- 2007 : 25,5 litres mn soit 36720 litres/jour
- 2008 : 12,85 litres mn soit 18504 litres/jour

En 2007 notre source de Bourdillon a eu un débit de **13 402 800 litres.**

Pour exemple la consommation d'eau de la population de notre commune est de **13 662 000 litres.**

Tous ces chiffres doivent nous faire réfléchir sur le bien précieux qui coule dans nos foyers ou dans nos villages, surtout si l'on se compare à certains pays qui n'ont pas d'eau potable.

Mouvement de l'Etat Civil 2008

NAISSANCES

GUETTE Alice 14 /01 BEAUMONT
GUETTE Enzo 14 /01 BEAUMONT
CROHAS Lisa 07/06 THIERS
VACHON Lohan Louis 10 /11 THIERS
SORON Romain 30 /12 THIERS

DECES

GOUTTEBARGE Michel 1 /01 VOLLORE-M^{gne}
MAURICE Joseph 5 /04 THIERS
DELEBECQUE Jacqueline 22 /04 THIERS
GUYONNET Joseph 30 /06 VICHY
CATHONNET Guy 12/12 THIERS

MARIAGE

MUCKENSTURM Marc /ROCHE Emilie
25/10 à Vollore-Montagne